

**A R R E T E N° 74/2023-PM/EW/MC/JR**

**PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT SUR  
L'AVENUE DE L'EUROPE  
DU 20 FEVRIER 2023 AU 06 MARS 2023**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DU TAMPON**

VU les articles 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code Pénal ;

VU l'arrêté municipal n° 687/2022-PM/EW/MC/EP en date du 28/11/2022 ;

VU la demande formulée par SBTPC-SOGEA en date du 15/02/2023 ;

VU la permission de voirie en date du 18/05/2022 ;

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement sur **l'avenue de l'Europe**, afin de permettre la continuité des travaux d'aménagement urbain et de pose de réseaux par SBTPC-SOGEA ;

Dans l'intérêt de la sécurité publique ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : Du lundi 20 février 2023 au lundi 06 mars 2023, sauf week-ends, **l'avenue de l'Europe** (à hauteur du rond-point formé avec la rue Raymond Barre), de 7 h 00 à 16 h 00, sauf week-ends, est soumise aux prescriptions ci-après définies, **en fonction des besoins et au droit des travaux** :

- Circulation réglée sur demi-anneau par alternat par piquets K10
- Stationnement interdit
- Vitesse limitée à 30 km/h au droit et à l'approche des travaux.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire temporaire est mise en place par SBTPC-SOGEA.

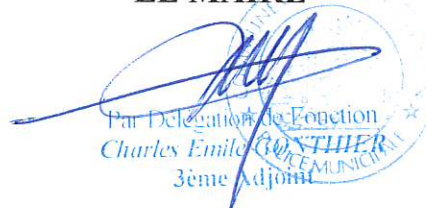
**ARTICLE 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Commandant de communauté de brigades de gendarmerie du Tampon, Monsieur le Chef de poste de police municipale et le responsable de SBTPC-SOGEA, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est **affiché** et publié.

Fait à TAMPON, le 15 février 2023

**LE MAIRE**



Par Délégation de Fonction  
Charles-Emile GAUTHIER  
3ème Adjoint